



Ce texte a été traduit avec deepl

Envoyer à :

Zuchtleiterin

Susanne Knaus

Tanzplatz 2

8496 Steg im Tössthal

Recours évaluation du bétail

Tes animaux ont été évalués par une équipe d'experts. Tu n'es pas satisfait du résultat et tu souhaites une deuxième évaluation. Que faut-il faire ?

Veuillez déposer un recours par écrit (lettre recommandée) en expliquant pourquoi vous n'acceptez pas le résultat de l'évaluation.

Délai d'opposition :

Au plus tard 10 jours après l'évaluation. Le cachet de la poste fait foi.

Délais :

Dans la lettre d'opposition, au moins trois propositions de rendez-vous pour une réévaluation doivent être faites. Celles-ci doivent avoir lieu dans les 45 jours suivant l'opposition. Un(e) expert(e) te contactera pour fixer un rendez-vous définitif.

Coûts :

L'évaluation de recours coûte 100 francs. Si l'animal obtient le titre « RGS » lors de cette évaluation, l'association prend en charge ces frais, sinon ils sont à la charge du recourant.

Annexes :

Joins une copie de l'évaluation.

Envoyer:

Veuillez envoyer le formulaire dûment rempli, y compris l'annexe, à la direction de l'élevage.

Info:

La deuxième évaluation ne peut plus être contestée. Formulaire de recours



Ce texte a été traduit avec deepl

Service de recours	
Nom, prénom :	
Adresse:	
NPA/localité :	
Téléphone :	

Tier Animal	
Nom :	
N° BDTA :	
Date de naissance	
Date d'évaluation :	

Recours	
Justification :	
Proposition de rendez-vous 1	
Proposition de rendez-vous 2	
Proposition de rendez-vous 3	

Lieu/ date : Signature :